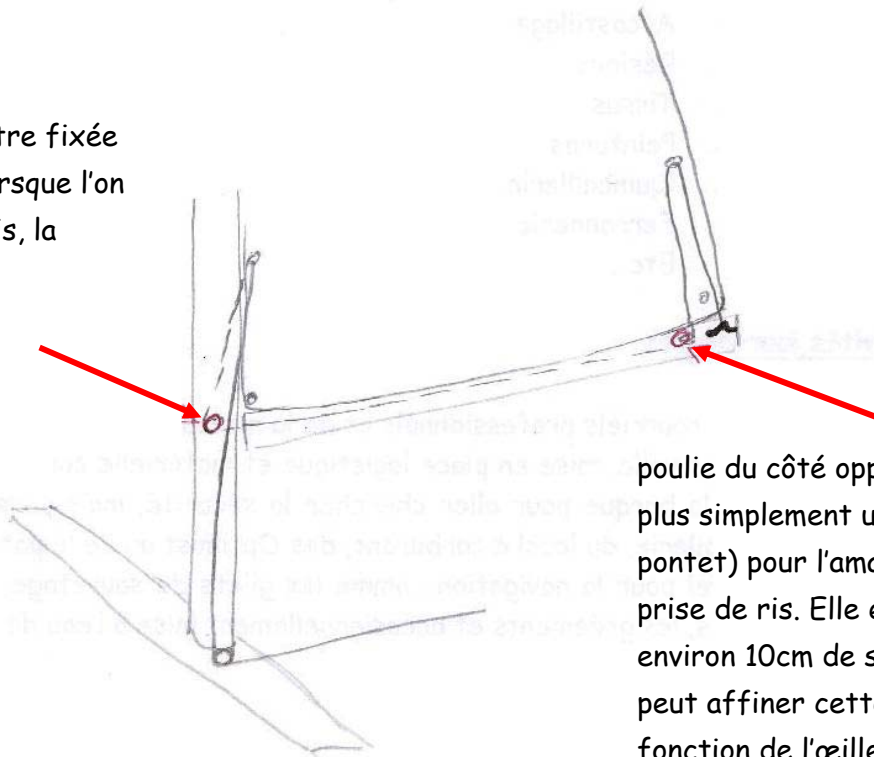




Voile-Handi-Valide en Midi-Pyrénées

La prise de ris :

cette poulie doit être fixée sur le mât sinon, lorsque l'on prend la prise de ris, la bôme vrille.



poulie du côté opposé au pontet (ou plus simplement un trou à la place du pontet) pour l'amarrage du bout de prise de ris. Elle est positionnée à environ 10cm de son extrémité. On peut affiner cette position en fonction de l'œillet sur la voile.